



# **ACPDP 2016 : Bâtir notre avenir**

***Plan stratégique 2016-18***

***Résumé analytique***

Janvier 2016

## *Résumé analytique*

Établie et constituée en Ontario en 1993, l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPDP) est un organisme sans but lucratif enregistré au fédéral. L'ACPDP n'a pas un statut d'organisme de bienfaisance et son financement provient principalement des droits d'adhésion de ses membres ainsi que des revenus générés par les cours de formation et le congrès national qu'elle organise chaque année.

L'ACPDP a pour objectif d'encourager la philanthropie en favorisant l'essor de la planification stratégique de dons.

Les membres de l'ACPDP se posent comme chefs de file du milieu de la bienfaisance en mettant à la disposition de leurs donateurs et de leurs clients des moyens innovateurs pour réaliser leurs rêves philanthropiques.

Ils jouent un rôle clé en élargissant les options de collectes de fonds dont disposent les organismes de bienfaisance. Grâce à leur engagement à respecter un code de déontologie rigoureux, à leur formation continue et aux réseaux de contacts qu'ils établissent, ils s'aident mutuellement en vue d'améliorer leurs compétences professionnelles dans leurs domaines respectifs.

### *Thème*

Actuellement, la gestion des activités quotidiennes de l'association monopolise l'entièreté du temps de travail du personnel de l'ACPDP. Par conséquent, pour pouvoir ajouter de nouveaux programmes et initiatives, il faudrait réduire ceux qui existent. L'ACPDP pourrait faire davantage pour susciter l'engagement de ses membres et pour promouvoir la planification stratégique de dons. Mais en l'absence de ressource additionnelles et si nous ne voulons pas sacrifier les services actuels, cela est à toutes fins utiles impossible.

Par conséquent, le thème et le but principal du *Plan stratégique 2016* de l'ACPDP se formulent ainsi :

### ***Construire notre avenir***

Alors que notre personnel continuera à fournir l'éventail complet des services attendus, les initiatives présentées dans ce plan ont été conçues pour procurer à l'association des ressources financières qui donneront les moyens à l'ACPDP de se positionner solidement comme l'autorité par excellence au Canada en matière de planification stratégique de dons et comme le plus grand défenseur de cette cause.

### ***Initiatives stratégiques***

Notre capacité à bâtir un avenir significatif pour l'ACPDP et pour positionner solidement l'ACPDP comme l'autorité par excellence au Canada en matière de

*planification stratégique de dons*, tout en réalisant notre Mission et notre Proposition de valeur dépend de plusieurs facteurs, dont les suivants :

- Un réseau dynamique de chapitres locaux pour collaborer à leur réalisation;
- Les ressources suffisantes pour pouvoir saisir les opportunités;
- La sensibilisation de nos intervenants au sujet des bienfaits et des mécanismes de planification stratégique de dons; et
- Des membres bien informés, dynamiques dont le nombre continue de croître.

Nous estimons que les quatre initiatives majeures décrites dans ce plan répondront à ces besoins lorsqu'elles seront mises en œuvre en même temps. Nous les décrirons plus en détail un peu plus loin.

1. **Soutien accordé aux chapitres** – Renforcer la capacité des chapitres de l'ACPDP de contribuer à l'essor de la planification stratégique de dons au Canada en améliorant leur leadership, en accordant du soutien à leur administration et en bonifiant les communications et les liens bilatéraux entre les chapitres et le bureau national.
2. **Capacité financière** – Améliorer et augmenter les sources de revenus afin de mieux soutenir la mission de l'ACPDP ainsi que ces opérations.
3. **Formation** – Continuer à livrer des formations de très grande qualité accessibles au public le plus vaste qui soit afin de renforcer les compétences des professionnels en dons planifiés.
4. **Obtention de la participation d'intervenants** – Améliorer les communications et la capacité de rejoindre les réseaux d'intervenants (membres, membres potentiels, alliances multisectorielles) pour assurer la diffusion d'information stratégique et la mise en valeur de la Proposition de valeur de l'ACPDP.